

 **Le paysage,  
l'élu.e et  
le projet local**

Comprendre et agir pour  
l'évolution de mon territoire

Verdun, le 8 janvier 2025

Madame le Maire, Monsieur le Maire,  
Madame la Présidente, Monsieur le Président,

En ce début d'année 2025, nous avons le plaisir de vous proposer une formation spécialement conçue pour vous et intitulée « Le paysage, l'élu.e et le projet local », qui découle d'une convention nationale de partenariat entre le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, la Fédération nationale des CAUE et l'AMF.

Cette formation est déclinée au plan départemental par le CAUE de la Meuse. Elle fait suite à une mission de conseil et d'expertise commandée en 2021 par la ministre Barbara Pompili qui visait, d'une part, à mesurer le niveau de sensibilité et de connaissance des élus locaux dans le domaine du paysage, et d'autre part à formuler des propositions pour l'élaboration d'une politique en direction de ce public. Un questionnaire mis en ligne avec l'aide de l'AMF avait recueilli près de 1 400 réponses, qui traduisaient un besoin et une demande des élus de bénéficier de formations de « terrain », pour mieux comprendre et agir sur la fabrique de nos paysages.

Pour atteindre cette ambition, trois partenaires se sont rassemblés : le Réseau des CAUE implanté sur la quasi France entière (via sa Fédération nationale), le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, et l'Association des Maires de France et des présidents d'intercommunalités. Le contenu de la formation s'est ainsi nourri de l'expérience et des attentes de chacun de ces acteurs, à la lumière de l'urgence de l'accélération de la transition écologique et sociétale, pour laquelle le paysage peut jouer un rôle facilitateur.

Cette formation articule de façon opérationnelle les enjeux nationaux et des préoccupations locales. Conçue pour diffuser et éprouver un socle de connaissances, de méthodes et de pratiques, pour sensibiliser à des politiques publiques et des outils nationaux, elle fait également une place aux territoires qui l'accueillent, par l'adaptation de son contenu : la moitié du format de deux jours est consacrée à des visites de terrain pour travailler autour d'enjeux spécifiques au territoire. Cette formation-socle répond à **deux objectifs** :

- > Identifier la responsabilité de l'élu dans la fabrique du paysage local,
- > Être en capacité d'exercer au mieux cette responsabilité en faveur d'une évolution qualitative du paysage de mon territoire.

Il s'agit de favoriser les conditions d'une prise en compte du paysage dans les initiatives et les arbitrages que vous êtes amenés à rendre et qui touchent l'aménagement, le développement et la planification aux différentes échelles de territoire. La formation doit vous permettre de monter en compétence dans la définition de votre projet.

Cette formation de deux jours **gratuite pour les stagiaires** s'adresse uniquement aux maires, présidents d'intercommunalités, à vos adjoints ou vice-présidents en charge de la construction, l'urbanisme, l'aménagement, l'environnement, le développement économique, la mobilité, ...

Deux sessions vous sont proposées, avec visite de sites et rencontres d'acteurs locaux :

**Session 1 : Autour de Verdun**

Mercredi **26 février**, Maison de la pêche et de l'eau à Nixéville de 9h à 17h30  
et mercredi **12 mars**, Salle des fêtes de Vacherauville, de 9h à 17h30

**Session 2 : Autour de Saint-Mihiel**

Jeudi **27 février** et jeudi **13 mars**, Micro-folie du tiers-lieu de Saint-Mihiel, de 9h à 17h30

Le programme détaillé de ces journées de formation est annexé au présent courrier.

Les trajets entre le rendez-vous à la salle de formation et les visites de terrain seront assurés par un mini-bus.

Cette formation est limitée à 15 élus par session (l'inscription valant pour les deux jours).

Merci de vous inscrire au plus vite, et en tout état de cause, avant le 18 février auprès de l'Association départementale des maires de Meuse, par téléphone au 03.29.84.51.05 ou par mail : [contact@mairesdemeuse.fr](mailto:contact@mairesdemeuse.fr)

Espérant vous compter nombreux mobilisés dans cette opération d'envergure, nous vous prions de recevoir, nos salutations respectueuses.

Gérard FILLON  
Président de l'Association  
des Maires de Meuse



Frédérique SERRÉ  
Présidente du CAUE  
de la Meuse

